



case postale 7416 – 1002 Lausanne

Municipalité de la commune de St-Cergue
Monsieur le syndic Graber Pierre

Analyse n°93105

Place Sy-Vieuxville 1
10264 St-Cergue

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo
tél. direct 021 315 99 21
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch
notre référence: CL 00.SCER.93105

Lausanne, le 20-03-2020

Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.SCER.93105	Provenance de l'échantillon	Commune de Saint-Cergue
Date prélèvement	24-02-2020	Lieu de prélèvement	5 - Ch. de la Bouriaz BH 105
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe
Date début analyse	25-02-2020		

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA26	Température	5.3	°C	VO: 8-15
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	1	UFC/ml	VM: max. 300

VM: Valeur maximale selon OPBD** VO: Valeur objectif qualité selon MSDA*** ou OPBD**

* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

*** Manuel suisse des denrées alimentaires

Conclusion globale : Conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Responsable du contrôle de l'eau

F. Khajehnouri
Fereidoun Khajehnouri

Dr ingénieur - chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.

Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.

Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.

Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.



case postale 7416 – 1002 Lausanne

Municipalité de la commune de St-Cergue
Monsieur le syndic Graber Pierre

Analyse n°93105

Place Sy-Vieuxville 1
1264 St-Cergue

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo
tél. direct 021 315 99 21
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch
notre référence: CL 00.SCER.93105

Lausanne, le 20-03-2020

Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.SCER.93105	Provenance de l'échantillon	Commune de Saint-Cergue
Date prélèvement	24-02-2020	Lieu de prélèvement	5 - Ch. de la Bouriaz BH 105
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe
Date début analyse	25-02-2020		

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA26	Température	5.3	°C	VO: 8-15
MON-ALA60*	Calcium	56.7	mg/l	VO: max. 200
MON-ALA60*	Dureté totale	14.7	°f	VO: max. 10
MON-ALA60*	Magnésium	1.3	mg/l	VO: 125
MON-ALA60*	Potassium	0.6	mg/l	VO: max. 5
MON-ALA60*	Sodium	33.4	mg/l	VM: max. 200
MON-ALA51*	Chlorures	25.5	mg/l	VM: max. 250
MON-ALA51*	Fluorures	<0.5	mg/l	VM: max. 1.5
MON-ALA51*	Nitrates	1.1	mg/l	VM: max. 40
MON-ALA51*	Sulfates	71.0	mg/l	VM: max. 250
MON-ALA53	Ammonium	<0.010	mg/l	VM: max. 0.1
MON-ALA53*	Nitrites	<0.005	mg/l	VM: max. 0.1
MON-ALA53*	Phosphore direct	<0.020	mg p/l	
MON-ALA53*	Silice	0.7	mg/l	VM: max. 5
MON-ALA17	Turbidité	5.23	NTU	VM: max. 1
MON-ALA62*	Consommation acide	2.75	mmol/l	
MON-ALA62*	Hydrogénocarbonate	164.70	mg/l	
MON-ALA62*	Dureté carbonatée	13.8	°f	
MON-ALA62*	pH	7.65		VO: 6.8-8.2
MON-ALA62*	Conductivité	465	µS/cm	VO: max. 800
	Oxydabilité KMnO4	6.5	mg/l	VM: max. 20
MON-ALA04*	Carbone organique total	2.15	mg C/l	VO: max. 1
	CO2 agressif	2.0	mg/l	

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
	Indice de saturation	-0.12		VO: 0.0-0.3
	pH d'équilibre	7.77		

VM: Valeur maximale selon OPBD** VO: Valeur objectif qualité selon MSDA*** ou OPBD**

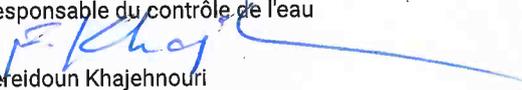
* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

*** Manuel suisse des denrées alimentaires

Conclusion globale : Cet échantillon est non conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Responsable du contrôle de l'eau


Fereidoun Khajehnouri

Dr ingénieur - chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.

Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.

Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.

Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.